

Articles du Code Civil	TITRES DES FORMULES.	Nos des formules.	Pages.
V			
293	Vente , (procès-verbal de), d'effets mobiliers appartenant à un mineur, à la requête du tuteur.	30	39
	Vente , (avis pour annoncer la), d'effets mobiliers appartenant à des mineurs.	31	41
351b	Vente de biens de mineurs n'excédant pas 400 piastres, (requête au juge pour autorisation de procéder à la)	49 et 49a	76 et 77
502	Vente du droit à une source.	60	92
919	Vente de meubles à la requête de l'exécuteur testamentaire.	153	210
1475	Vente , (promesse de), sans tradition.	243	308
1477	Vente , (promesse de), avec arrhes.	243a	309
1478	Vente , (promesse de), avec tradition et possession.	244	309
1483	Vente entre le mari et la femme, cas où elle peut avoir lieu.	245	309
1501	Vente avec indication et garantie de la contenance.	245a	311
1503	Vente sans garantie de la contenance.	246	312
1507	Vente avec stipulation de garantie au-delà des termes de la garantie légale.	247	312
1509, 1510.	Vente déchargeant le vendeur de toute garantie.	248	312
1519	Vente obligeant l'acquéreur à supporter toutes servitudes, notamment celles mentionnées au contrat.	248a	313
1524	Vente dispensant le vendeur de toute garantie pour les vices cachés dont il n'avait pas connaissance.	249	313
1534	Vente portant fixation du départ des intérêts à la charge de l'acheteur.	250	313